Image not found or type unknown

Liquidation des biens mobiliers d'une parente défunte.

Par **Bergamote**, le **23/07/2012** à **19:48**

Bonjour,

J'ai à charge de liquider la succession d'une parente défunte.

Afin de pouvoir restituer l'appartement au bailleur, j'ai envisagé de faire vendre aux enchères les meubles et divers appareils de la personne, mais j'avoue ne pas du tout savoir comment m'y prendre et à qui m'adresser.

J'ai besoin de conseils pour effectuer cette démarche et suis preneuse de toute information pouvant m'aider.

Merci

Cordialement

Bergamote.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés